



FICHE D'INSCRIPTION JUILLET-AOÛT 2015

Le 21 mai 2015,

Famille :

Adresse :

Coordonnées du responsable principal :		Coordonnées du 2 nd responsable :	
Nom et Prénom :		Nom et Prénom :	
Profession :		Profession :	
Email :		Email :	
Portable :		Portable :	
N° allocataire CAF :		IMPERATIF : joindre la copie de votre dernière notification CAF	
Quotient familial :			

Inscriptions enfants

1/- Nom et Prénom :	2/- Nom et Prénom :		
Date de naissance :	Date de naissance :		
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :		
Q.F en euros	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait semaine
De 0 à 460 €	43.50 €	58.00 €	72.50 €
De 461 à 650 €	49.50 €	66.00 €	82.50 €
De 651 à 920 €	55.50 €	74.00 €	92.50 €
De 921 à 1375 €	60.00 €	80.00 €	100.00 €
+ de 1375 €	66.00 €	88.00 €	110.00 €

Vacances d'été: Inscription minimum 3jours consécutifs (cocher les cases correspondantes)

L.29 (Repas compris) retour à 17h30	L.6 (Repas compris) retour à 17h30	L.13 Fermé	L.24 (Repas compris) retour à 17h30
M.30 (Repas compris)	M.7 (Pique-nique à apporter) Veillée départ 20H30	M.14 Férié	M.25 (Pique-nique à apporter) retour à 17h30
M.1 (Pique-nique à apporter) retour à 17h30	M.8 (Repas compris) retour à 17h30	M.15 (Repas compris) retour à 17h30	M.26 (Repas compris) retour à 17h30
J.2 (Repas compris)	J.9 (Repas compris)	J.16 (Repas compris)	J.27 (Repas compris)
V.3 (Pique-nique à apporter) retour à 17h45	V.10 (Pique-nique à apporter) retour à 17h30	V.17 (Pique-nique à apporter) retour à 17h45	V.28 (Repas compris)

*Cocher les activités suivantes si votre enfant y participe :

- Mardi 30 juin : VTT (seulement les 12 premiers inscrits, pourront participer à cette activité)
- Jeudi 27 août : VTT (seulement les 12 premiers inscrits, pourront participer à cette activité)

Je joins :

1. La fiche d'inscription (la réclamer au secrétariat ou la télécharger sur le site du collège).
2. La fiche sanitaire remplie (la réclamer au secrétariat ou la télécharger sur le site du collège).
3. Une attestation d'assurance extra scolaire (responsabilité civile et individuelle accident).
4. Le règlement intérieur, signé(le réclamer au secrétariat ou le télécharger sur le site du collège).
5. Le document délivré par la CAF notifiant le n° allocataire et le quotient familial.

Un chèque de.....€ correspondant à jours, à l'ordre du collège St Bruno.

Une inscription sera définitive lorsque toutes les pièces du dossier seront réunies.

Si vous avez déjà inscrit votre enfant lors des vacances précédentes, seule la fiche d'inscription est nécessaire.

- J'autorise mon enfant à rentrer seul après l'activité (joindre une autorisation parentale écrite)
- Dans le cas où mon enfant serait photographié, **j'autorise sa diffusion**
- Lors des sorties piscine, je peux accompagner. Précisez la date :.....
- Lors de la sortie pêche, je peux accompagner. :.....

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez déposer le dossier d'inscription au collège avant le 19 juin.